

## Willy Demeyer : « Je demande des comptes »

► La mise au point du bourgmestre de Liège trois jours après le drame.

► « Qu'a-t-on fait des conclusions de la commission d'enquête sur les attentats du 22 mars 2016 ? »

► « Je sais que tout cela est compliqué, mais comme représentant des Liégeois, je demande des comptes ».

### ENTRETIEN

Trois jours après le drame. L'enquête est en cours sur le déroulement des événements. Liège reste sous le choc. On se prépare à la marche blanche, dimanche. Willy Demeyer est partout. Il s'arrête un instant. Le bourgmestre fait le point avec nous.

**Que sait-on des faits exactement, à ce stade ?**

*Je ne m'exprimerai pas sur l'enquête, elle est du ressort du fédéral. Mon rôle de bourgmestre, c'est d'être au service de la population. Je peux affirmer ceci : je suis satisfait de voir comment les services publics ont fonctionné, à commencer par la police, ici durement touchée, également le service public de l'enseignement, et tous les services d'appui, comme les centres PMS, les psychologues, etc. Nous avons appliqué les conclusions de la commission d'enquête sur les attentats du 22 mars 2016, qui remontent à fin 2017, et qui formulaient une série de recommandations – j'y reviendrai. Mais aujourd'hui, on est surtout dans un moment où nous pansons nos plaies. Et nous sommes aux côtés des familles.*

**C'est votre souci permanent : les familles...**

*Oui. La pauvre maman du jeune*

*homme tué à côté d'elle... Les deux policières que je connaissais personnellement, que tout le monde connaissait car elles travaillaient dans l'hypercentre de la ville, tout le temps à pied, et elles étaient présentes dans les manifestations. Je pense aussi aux quatre agents blessés, je suis allé les voir à l'hôpital. Voilà. On organise les funérailles. Le service de protocole vient en appui. On a eu des contacts avec la compagnie d'assurances Ethias pour tous les aspects matériels, les soins, les orphelins... On l'a appris dans la commission d'enquête sur le 22 mars : il faut très vite être auprès des familles. Elles sont tellement dans la peine, il faut au moins leur tirer cette épine-là hors du pied, elles ne doivent pas connaître de problèmes légaux, il faut garantir le soutien d'un psychologue, la prise en charge de toutes les factures... Voilà, je fais cela pour l'instant. Les Liégeois sont tristes, soutenant vis-à-vis des familles, en colère, mais ils veulent continuer à vivre comme avant. Il y aura une marche blanche dimanche midi, à l'initiative des amis de Cyril.*

**Quant aux motivations du tueur, votre chef de corps, Christian Beaupère, a déclaré dès mardi qu'il visait la police et l'Etat. C'est votre analyse ?**

*Ma conviction profonde. J'ai notamment vu les caméras de la ville qui montrent les faits et, manifestement, l'individu voulait attenter à la vie des policières. Ensuite, il se rend dans un bâtiment, il se retranche, il prend un otage, il attend que les policiers arrivent. Il écarte la dame. Il sort. Il a deux pistolets, 17 balles dans chaque chargeur. Il tire sur les agents du PAB, le Peloton anti-banditisme, qui sont là, trois qui étaient en patrouille et qui sont venus tout de suite sur les lieux, cinq qui sont arrivés très vite de l'Hôtel de police. Il subit un nombre considérable d'im-*

*pacts par balle mais il va de l'avant, ce qui nous montre qu'il était probablement sous l'influence de produits. Il arrive à blesser des agents du PAB au niveau de leurs seuls points faibles, les chevilles. Voilà qui vient conforter l'opinion que j'ai, celle de Christophe Beaupère aussi, comme de la dame d'ouvrage, il visait la police. Il y a la malheureuse victime civile, mais il attend les policiers, c'est cela qui ressort.*

**Il vient de Rochefort, pourquoi choisit-il Liège ?**

*Mon hypothèse : quand on est dans un processus de « suicide par policier » – cela veut dire que l'on n'a pas l'intention de se suicider soi-même, on veut se faire tuer par la police, c'est un profil bien connu –, on va dans une grande ville où l'on sait que les policiers sont formés, entraînés, armés, ici une ville où il y a un Peloton anti-banditisme... Donc on sait que si on les attaque frontalement, ils vont répliquer. C'est le choix d'une métropole équipée "policièrement", et qui peut être identifiée par les médias, ce qui donne un retentissement.*

**Et donne aux événements un caractère terroriste...**

*En tout cas, l'acte a été qualifié comme tel. Jusqu'à preuve du contraire. On est dans l'hypothèse du radicalisme violent... Maintenant, il peut avoir décidé de crier "Allah Akbar" au dernier moment, nous verrons, l'enquête le dira. Je n'irai pas plus loin.*

**Cela étant, y a-t-il, selon vous, un lien direct entre la radicalisation en prison et les actes commis ?**

*Il y a un lien, mais est-ce que c'était une radicalisation violente ou pas, ou bien tout cela est lié plutôt à la toxicomanie, il était manifestement addict, et plus qu'addict. Les enquêteurs sont au travail, ils travaillent beaucoup. Tout cela pose la question de la libération condition-*

### On y vient : vous désignez des responsabilités politiques ?

*Je ne dis pas cela, mais mon raisonnement est le suivant... J'ai été membre actif de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 22 mars 2016, nous avons rédigé un rapport conséquent, fin 2017, avec notamment un chapitre consacré à la lutte contre la radicalisation en prison, et je pose la question : qu'a-t-on fait des recommandations contenues dans ce rapport ? Ne nous le cachons pas : c'est compliqué tout cela, bien sûr, et je ne serais pas un type sérieux si je me prêtais à des simplifications, mais je pose quand même la*

*question : qu'ont-ils fait ? Les ministres ? Et le Parlement ? A-t-on*

*au moins commencé à mettre en œuvre les recommandations ? La responsabilité politique, c'est cela pour moi. Qu'est-ce qui a été fait ? Ne rien faire, c'est coupable. Comment représentant des citoyens liégeois, je demande des comptes. Pour le reste, moi, je ne suis pas – c'est connu – un "angélique", je ne suis pas hostile à la répression quand c'est nécessaire, mais j'ai beaucoup étudié, en Belgique et à l'étranger, les politiques de cohésion sociale, d'insertion, et la vraie solution à tout cela, elle est dans l'inclusion dès le plus jeune âge. C'est la clé. En attendant... ■*

Propos recueillis par  
ANN-CHARLOTTE BERSIPONT  
DAVID COPPI

**« Les Liégeois sont tristes, soutenant vis-à-vis des familles, en colère, mais ils veulent continuer à vivre comme avant. Il y aura une marche blanche dimanche midi »**

## à la Chambre Geens renonce à démissionner et donne ses arguments de défense

### ANALYSE

Après deux nuits sans sommeil, j'ai décidé de ne pas faire un pas de côté. » A l'issue d'une très longue intervention devant la Chambre des représentants, jeudi, le ministre de la Justice, Koen Geens a laissé tomber ces mots, après avoir annoncé qu'il avait encore « une petite chose à dire ». Il faut dire qu'il a lui-même lancé la rumeur de son possible départ. A la question d'un journaliste flamand, qui lui demandait, jeudi midi, s'il serait encore ministre jeudi soir, il répondait : « Qui sait ? » Mercredi, il avait également eu une formule ambiguë, indiquant qu'il devait « faire un examen de conscience ».

Manifestement, et sous réserve de nouvelles révélations, le ministre de la Justice a fait cet examen : il restera. Il faut dire que la pression n'était pas maximale à la Chambre. Seul le Vlaams Belang avait réclamé sa tête. Le reste de l'opposition s'est montré plus mesuré, réclamant une vision claire du processus de libération. Soutien aussi dans la majorité, mais le VLD s'est toutefois distingué par des critiques acerbes contre le ministre de la Justice.

La décision du ministre de la Justice de rester en place ponctuait un long argumentaire, alternant compassion pour les victimes, et succession d'arguments de défense distillés par cet avocat de profession. Les voici.

**1 Plusieurs administrations avaient jugé que l'auteur des faits ne devait pas être qualifié de « radicalisé ».** Le ministre de la Justice a indiqué que, sur base de rapports

mentionnant le nom de l'auteur de l'attaque de Liège, « deux services compétents sont arrivés à la même décision (de ne pas considérer l'auteur comme radicalisé, NDLR). C'est significatif. »

Il a précisé que le nom de l'auteur n'apparaissait que de manière incidente, dans une phrase des rapports. « Mais je sais que je défends un dossier impossible. » Le ministre de la Justice a aussi indiqué qu'il était plus facile de dire après les faits que la décision était mauvaise. « A posteriori, il s'est avéré que la décision était néfaste. Mais était-ce une erreur ? Non. » Pour plaider sa cause, il a aussi fait subtilement référence à des cas comparables intervenus à l'étranger. « Ne tombons pas dans la facilité qui consiste à dire que c'est arrivé parce que nous vivons en Belgique. » Le ministre a pris des exemples aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne, où les auteurs étaient, d'une manière ou d'une autre, connus des services de police ou de renseignement. Il a ajouté que ce genre de décision était très difficile, et qu'elle était toujours binaire. « On place quelqu'un dans une base de données ou on ne l'y place pas. On donne un congé pénitentiaire ou on ne le donne pas. On isole une personne radicalisée ou on ne l'isole pas. On interne une personne ou on ne l'interne pas. Il faut que mes services réfléchissent à ces cas. Ils auraient dû prendre une autre décision. »

**2 Le ministre n'était pas parfaitement informé du dossier quand il a communiqué.** Il a aussi été reproché au ministre

d'avoir indiqué que les congés pénitentiaires de l'auteur s'étaient bien passés. Alors qu'il avait récidivé, encore récemment. « Je reconnais que j'étais mal informé. J'étais allé voir les victimes et les policiers à Liège, et je ne disposais pas de toutes les informations. Mais dès mardi soir, j'ai rectifié devant les télévisions », dit-il. Façon d'écarter les accusations de mensonge, pour plaider davantage l'ignorance.

**3 Le congé pénitentiaire a été attribué à l'issue d'une procédure stricte.** Le ministre s'est également justifié sur l'octroi d'une permission de sortie à l'auteur de l'attaque. Il a indiqué que l'enquête sociale, requise pour pouvoir sortir, avait conclu qu'il se rendrait auprès de sa mère et de son frère, et qu'il serait suffisamment encadré à cette occasion. « Ces services ont aussi estimé que son évolution était positive. Ce n'est pas une décision prise à la légère. » Koen Geens a aussi aligné quelques statistiques sur le nombre élevé de congés pénitentiaires demandés chaque année. « Il n'y a que 2 à 3 % de récidive lors de ces congés », a-t-il ajouté. « Mais quel serait le risque de récidive si ces congés n'étaient pas accordés et que ces personnes ne pouvaient préparer leur réinsertion ? »

**4 Le repérage des radicalisés n'est pas parfait.** Enfin, sur la critique de ne

pas avoir isolé l'auteur pour radicalisation, Koen Geens répond : « Une telle décision peut être critiquée après, quand il s'est passé quelque chose. Mais peut-on vraiment isoler tout le monde ? Et même si

*on isole une personne, comment être sûr qu'une autre n'aurait pas dû l'être ? » Il a aussi ajouté que le climat à la prison de Marche, où l'auteur de l'attaque a été incarcéré était « excellent. »*

C'est sur base de ce plaidoyer que le ministre de la Justice a indiqué ne pas vouloir démissionner. « *Il est parfois plus difficile de persévérer que d'abandonner* », a-t-il conclu. ■

BERNARD DEMONTY

## SECURITE

### « Toutes les écoles ont été formées »

Sur le plan sécurité, des enseignants avaient adressé une lettre à la Ville de Liège quelques semaines avant la fusillade, en soulignant certains problèmes de sécurité, dont l'accès à l'école, qui est libre...

*Les enseignants ont envoyé une lettre à l'échevin de l'Instruction publique le 14 mai par recommandé, demandant une réponse pour le 22 mai. C'est déjà un drôle de procédé. Ils ne signent pas et on contacte la presse de manière anonyme. Tout ça est un peu perturbant. C'est aussi une précipitation qui ne respecte pas le temps de deuil de leurs collègues de la police. Depuis la fusillade, il y a eu un*

*débriefing avec l'école sur la porte, et il s'est avéré qu'elle était bien fermée. Une employée administrative était allée à la poste. Quand elle est revenue, elle s'est précipitée vers la porte et a demandé qu'on lui ouvre et le tireur l'a suivie.*

#### L'école était-elle suffisamment préparée ?

*La sécurité n'est pas dans la porte, elle est dans tout un processus qu'on connaît bien et qu'on a mis en place via des formations. Une école comme ça, on ouvre la porte toutes les deux minutes. On vient livrer les repas chauds, on vient faire des travaux, il y a les stagiaires, les profs qui commencent plus tard,... C'est une énorme école. Les comportements et la vigilance*

*comptent plus que le matériel. Toutes les écoles ont été formées pour réagir au mieux. C'est comme ça que les élèves ont été évacués facilement. Au niveau de la Ville de Liège, on a depuis plus de 15 ans un service qui s'occupe de la sécurisation de l'espace, avec du personnel certifié par le ministère de l'Intérieur. Tout le monde a reçu la formation Amok contre les intrusions. Nous avons pris toutes nos responsabilités, toutes nos précautions. A chaque fait nouveau partout dans le monde, nous adaptons notre analyse de risque. On travaille toujours à améliorer les choses, c'est pour ça que globalement cela s'est bien passé.*

A.-C.B. ET D. CI

# L'enquête Le portrait d'un homme esseulé se dessine

L'enquête portant sur Benjamin Herman, auteur de la fusillade du boulevard d'Avroy, se poursuit et c'est le portrait d'un homme esseulé qui se dessine. Son GSM ne comportait que les trois numéros de membres de sa famille proche. Il avait été impliqué dans des faits délictueux en duo avec son frère aîné, Dimitri, et on les savait très soudés. Mais l'interrogatoire corsé auquel a été soumis ce dernier, après son interpellation dans une maison de Sclessin mercredi, a rassuré ceux qui craignaient, dans son chef, une éventuelle radicalisation et/ou un sentiment de vengeance. Il serait calme et vraisemblablement non radicalisé. Il aurait rencontré une jeune femme en région liégeoise, du côté d'Ougrée, et serait installé de ce côté.

En prison cependant, Benjamin Herman aurait tissé des liens étroits avec certains détenus radicalisés tels que Yassine Dibi, proche de Khalid El Bakraoui (auteur de l'attentat du métro de Maelbeek). Benjamin Herman et Yassine Dibi passaient pas mal de temps ensemble, au préau, et Dibi était connu pour avoir une influence certaine sur des personnes plus faibles, en proie à la radicalisation. Un rapport avait été dressé en prison par le chef de quartier, vendredi dernier en soirée. Soit quelques dizaines d'heures avant le congé pénitentiaire de Benjamin Herman. Ce membre du personnel pénitentiaire y attirait l'attention de sa direction sur ce « rapprochement » Dibi-Herman inquiétant.

## Benjamin Herman aurait tissé des liens étroits avec certains détenus radicalisés

« Les rapports de ce genre sont inconnus de la justice et des avocats », relève M<sup>e</sup> Nève, membre de l'Observatoire in-

ternational des prisons. « On ne nous informe pas des raisons exactes qui mènent à mettre certains de nos clients en régime d'isolement et d'autres pas... » M<sup>e</sup> Nève prévoit que l'Observatoire international des prisons pourrait, dans les prochains jours, émettre certaines réflexions au ministre de la Justice à ce sujet. En attendant, ce vendredi matin en correctionnelle à Liège, un détenu montois va comparaître pour, entre autres préventions liées au terrorisme, des faits qualifiés de préparation d'attentat. Il bénéficierait depuis plusieurs semaines d'un allègement de ses conditions de détention sans que les raisons précises n'en soient connues, ailleurs qu'au sein-même de la prison dans laquelle il est détenu.

A l'athénée de Waha, les vitres brisées lors des tirs ont été remplacées ce mercredi; seules les traces de balles, numérotées, restent visibles en façade. A l'intérieur, il reste une quarantaine de portes, défoncées lors de l'intervention du Peloton anti-banditisme, à remplacer. Des élèves de secondaire ont pu pénétrer dans l'établissement, ce jeudi, afin d'y rechercher leurs effets personnels. Pour l'aile primaire, plus directement visée par les tirs, les enfants n'ont pas encore pu pénétrer dans les locaux.

Une cellule de soutien psychologique été mise en place dès mercredi par l'Université, la Province et la Ville, à l'arrière de l'établissement scolaire. La coordination des opérations a été confiée à Adélaïde Blavier, professeur en psychologie traumatique à l'ULg. « L'objectif est de dédramatiser, d'apaiser, pour éviter tout traumatisme psychologique », explique-t-elle.

« Les élèves et enseignants du primaire ont été plus impactés car les 300 enfants étaient en récréation lorsque les faits se sont produits. Seule une vitre

les séparait du tueur, qui n'avait que deux options : aller vers eux ou se diriger vers les policiers. Sans la femme de ménage et la manière dont elle a géré les choses, tout aurait pu être très différent. Il y a cette prise de conscience d'avoir frôlé le pire de peu... Nous avons ouvert mercredi à 8 h 30 et nous avons déjà beaucoup de monde, à un moment donné les 14 bureaux étaient occupés en même temps. Certains parents ont été très choqués, et une détresse parentale peut entraîner un choc post-traumatique chez les enfants. » Du côté des enfants, la cellule de soutien en aurait accueilli, en deux jours, une petite centaine. Par ailleurs, des membres du corps enseignant ont vécu, après avoir appliqué la procédure exactement comme ils avaient été préparés à le faire, « un phénomène de décompensation ».

Dans l'école Jonfosse, où le jeune Cyril Vangriecken terminait ses études cette année, Adélaïde Blavier est intervenue sur place pour discuter avec les proches du jeune homme. « Pour eux, il va falloir continuer avec cette issue irrémédiable, la disparition de ce condisciple, de cet élève qui était une figure fort appréciée », explique la spécialiste. « Nous avons eu un travail centré sur les gestes symboliques, des gestes comme ceux qu'ils ont posé lors de l'hommage, place Tivoli. »

Ces jeunes ont d'ailleurs obtenu l'autorisation de la Ville de Liège afin d'organiser une marche blanche en hommage à Cyril, Lucile et Soraya. Elle partira à midi, dimanche, de la place Saint-Lambert et prendra la direction du boulevard d'Avroy, où les participants se rassembleront pour une minute de silence et un lâcher de ballons. ■

LAURENCE WAUTERS

**FUNÉRAILLES****Des rassemblements  
sont prévus**

Les funérailles des deux policières tuées dans l'exercice de leurs fonctions par Benjamin Herman lors de sa mardi à Liège, se dérouleront le 5 juin. Lucile Garcia et Soraya Belkacemi seront incinérées au crématorium de Robermont, police de Liège jeudi. Un rassemblement est prévu à 09 h 30 pour leur rendre un dernier hommage. La cérémonie funéraire débutera à 10 h et sera suivie par l'incinération des deux policières.

Les familles demandent à la presse de respecter leur intimité et de ne pas entrer dans le crématorium. Un espace de travail sera aménagé pour les journalistes à l'extérieur du bâtiment, précise la police liégeoise, qui s'attend à une grande affluence. Cyril Vangriecken, le jeune homme de 22 ans abattu dans sa voiture par le tireur, sera quant à lui inhumé le 4 juin.

Par ailleurs, le conseil des ministres reconnaîtra aux victimes de Liège le statut de solidarité nationale auquel peuvent prétendre les victimes du terrorisme. (b)